

**Ministère auprès du Premier Ministre,  
Chargé de l'Économie et des Finances**

**République de Côte d'Ivoire**

-----  
**Union - Discipline - Travail**



**DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE**

---

**DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE**

**DIRECTION DE LA DETTE  
PUBLIQUE (DDP)**

**THEME:**

**LA DETTE PUBLIQUE  
EN CÔTE D'IVOIRE**

présenté par:

**M. GUEYE ALIOUNE PAPA**

*Directeur de la Dette Publique*

# Plan de présentation

## INTRODUCTION

## PARTIE I- PRESENTATION DE LA DETTE PUBLIQUE

## PARTIE II- TRAITEMENTS DE LA DETTE PUBLIQUE

## PARTIE III- NOUVELLES ORIENTATIONS EN MATIERE D'ENDETTEMENT PUBLIC ET DE GESTION DE LA DETTE

## CONCLUSION

# INTRODUCTION

## INTRODUCTION

L'endettement est un moyen de financement des Etats.  
C'est donc un instrument de gestion.

Il devient un **fardeau** ou **une préoccupation majeure** lorsque le pays emprunteur n'est plus en mesure d'assurer à bonne date le service de la dette.

# Partie I

## PRÉSENTATION DE LA DETTE PUBLIQUE

## I- PRÉSENTATION DE LA DETTE PUBLIQUE

### 1- DÉFINITION DE LA DETTE PUBLIQUE

**V** L'ensemble des engagements à la charge d'un Etat, comprenant **la dette intérieure** et **la dette extérieure**.

**]** **La dette intérieure** est l'ensemble des engagements contractés par un Etat auprès des agents économiques résidents. Elle comprend la dette conventionnée (dettes bancaire et non bancaire) et la dette issue du marché des titres publics (Bons du Trésor, Obligations du Trésor, Emprunts Obligataires TPCI).

# I- PRÉSENTATION DE LA DETTE PUBLIQUE

## 1- DÉFINITION DE LA DETTE PUBLIQUE

∅ La dette extérieure est l'ensemble des engagements de l'Etat vis-à-vis des Bailleurs de Fonds et des agents économiques non résidents.

La dette extérieure est subdivisée en :

q Dette Multilatérale q	Dette Bilatérale q	Dette Privée
FMI BM BAD Autres	Club de Paris  Hors Club de Paris	Club de Londres  Hors Club de Londres

## I- PRÉSENTATION DE LA DETTE PUBLIQUE

### 2- DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

La gestion de la dette publique est régie par des dispositions communautaires et des lois à caractère national.

#### **v Dispositions communautaires :**

Le Règlement n° **09/2007/CM/UEMOA** portant cadre de référence de la politique d'endettement public et de gestion de la dette publique dans les Etats membres de l'UEMOA.

## I- PRÉSENTATION DE LA DETTE PUBLIQUE

### 2- DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

#### **v Dispositions nationales:**

**Ø La loi de finances**, en début d'année, autorise:

- les financements extérieurs;
- les financements intérieurs;
- le service de la dette publique.

## I- PRÉSENTATION DE LA DETTE PUBLIQUE

### 2- DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

) **La loi de règlements** entérine l'exécution budgétaire de l'année précédente et prend en compte :

- le service de la dette;
- les dépenses de fonctionnement;
- les dépenses d'investissement.

## I- PRÉSENTATION DE LA DETTE PUBLIQUE

### 3- LES ACTEURS DE LA GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE

**De 1959 à 1997 : CAA (Caisse Autonome d'Amortissement );**

**De 1997 à ce jour : Trésor Public**

la Direction de la Dette Publique (DDP)

l'Agence Comptable de la Dette Publique (ACDP)

## I- PRÉSENTATION DE LA DETTE PUBLIQUE

### 4- CRÉATION DE LA DETTE

#### **v Dette extérieure**

Cinq (05) étapes de la création de la dette :

1.l'examen de la requête de financement

2.l'évaluation du projet à financer

3.la négociation de la convention de financement et sa signature

4.la mise en vigueur de la convention de financement après avis juridique de la Cour Suprême

5.le décaissement de fonds

## I- PRÉSENTATION DE LA DETTE PUBLIQUE

### 4- CRÉATION DE LA DETTE

#### **V Dettes intérieures**

Cas de l'émission d'un titre public:

- la détermination du montant à mobiliser à travers le cadrage budgétaire;
- la programmation des émissions par le Comité de Suivi des Titres d'Etat et Instruments Financiers (COSTEIF);
- l'émission des bons du Trésor et obligations du Trésor.

## I- PRÉSENTATION DE LA DETTE PUBLIQUE

### 5- LA CRISE DE L'ENDETTEMENT

**De 1960 à 1980 : années glorieuses caractérisées par :**

- }) une croissance forte et soutenue : en moyenne 7% par an ;
- }) la confiance des investisseurs et de la communauté financière internationale ;
- }) la mobilisation d'importants financements sous forme d'emprunt pour son programme d'investissement;
- }) la bonne tenue des cours des matières premières permettant le financement du budget de l'Etat et le remboursement de la dette publique.

## I- PRÉSENTATION DE LA DETTE PUBLIQUE

### 5- LA CRISE DE L'ENDETTEMENT

**De 1980 à 1990 : début d'accumulation des arriérés du service de la dette**

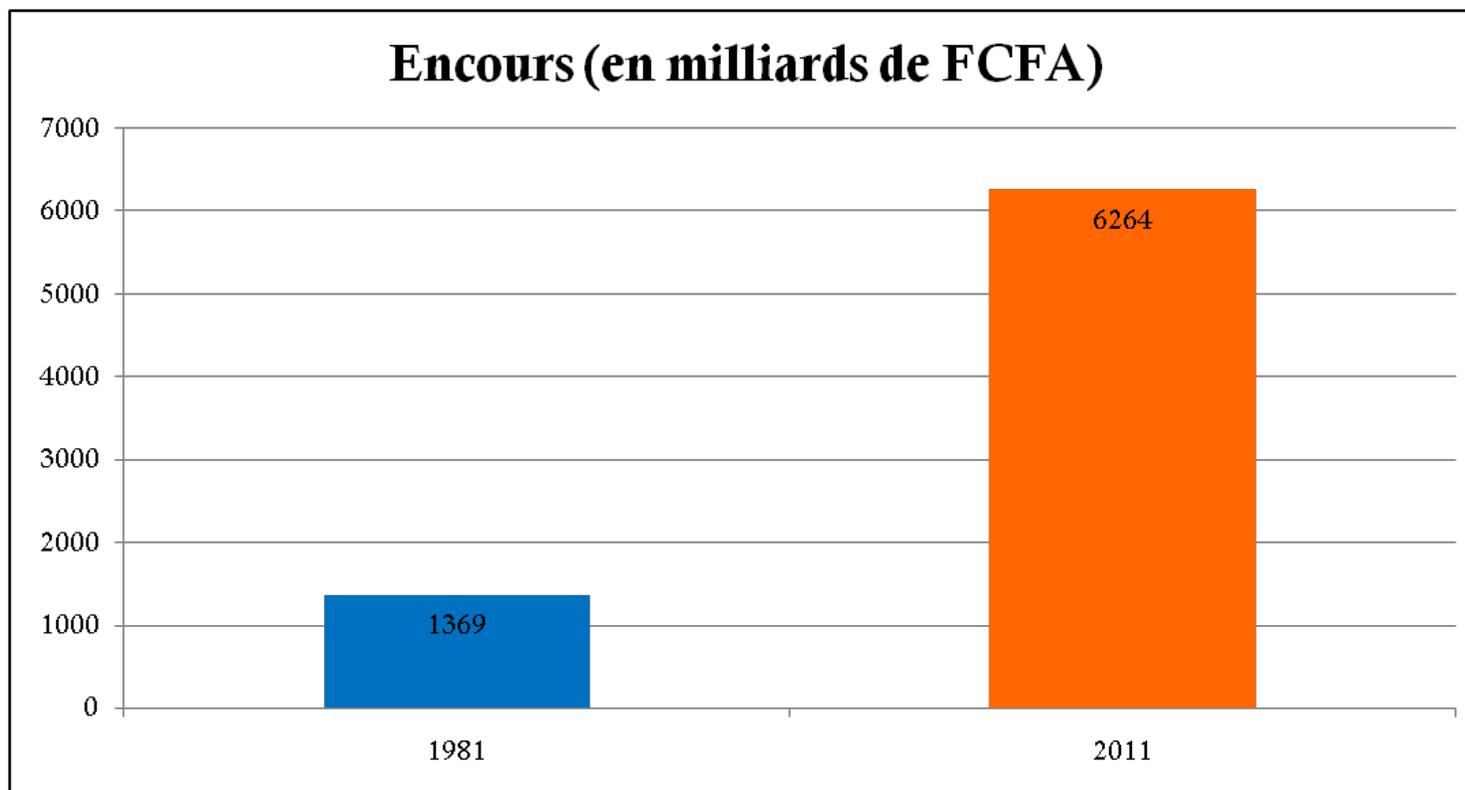
- ) la chute des cours internationaux des produits d'exportation de la Côte d'Ivoire avec pour conséquence une réduction des ressources de l'Etat ;
- ) l'augmentation des taux d'intérêt liée aux différents chocs pétroliers ;
- ) la dévaluation du franc CFA en janvier 1994, entraînant presque un doublement du stock de la dette extérieure.

## I- PRÉSENTATION DE LA DETTE PUBLIQUE

### 6- LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE DE L'ENDETTEMENT

**v Augmentation considérable du niveau de la dette.**

Il passe de **1 369** milliards de FCFA en 1981 à **6 264** milliards de FCFA au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 358%.



## I- PRÉSENTATION DE LA DETTE PUBLIQUE

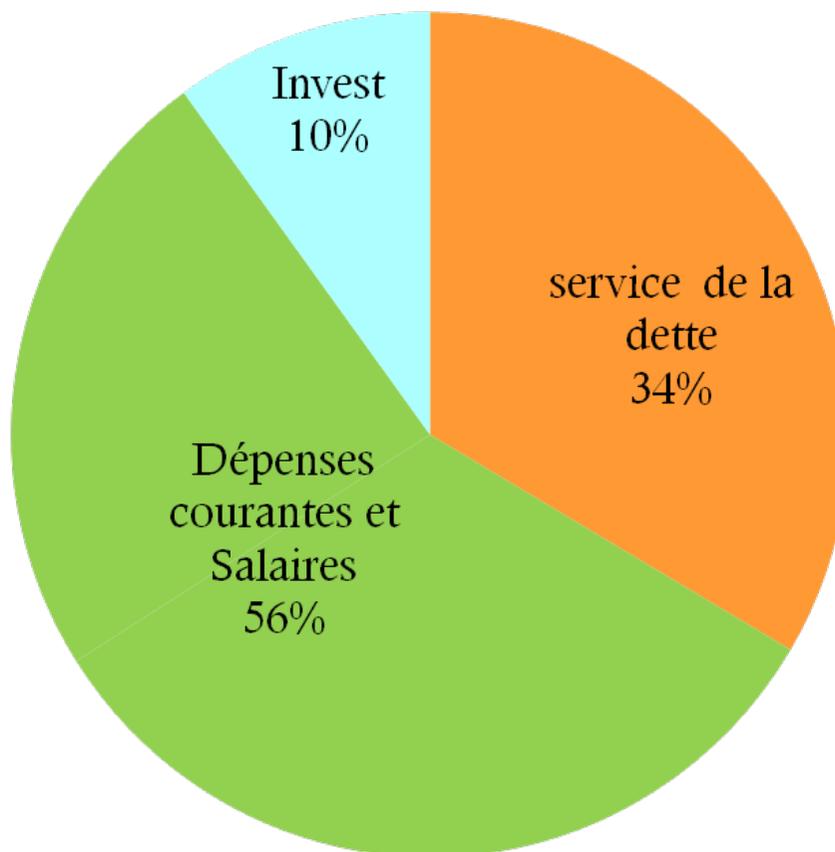
### 6- LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE DE L'ENDETTEMENT

- ✓ **Accroissement du service de la dette: 500 milliards de FCFA en moyenne par an, soit 1/3 du budget;**
  
- ✓ **Réduction de la dotation budgétaire allouée aux dépenses d'investissements;**
  
- ✓ **Forte dégradation de la capacité de paiement de l'Etat.**

## I- PRÉSENTATION DE LA DETTE PUBLIQUE

### 6- LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE DE L'ENDETTEMENT

Répartition du Budget



# Partie II

## TRAITEMENTS DE LA DETTE PUBLIQUE

## II- TRAITEMENTS DE LA DETTE PUBLIQUE

### 1- AU NIVEAU DE LA DETTE EXTÉRIÈRE

## II- TRAITEMENTS DE LA DETTE PUBLIQUE

### 1- AU NIVEAU DE LA DETTE EXTÉRIEURE

#### A- Avant l'Initiative PPTE

##### **1-CLUB DE PARIS**

**1er juillet 1983: Date butoir (Cut off date);**

**6 Accords de rééchelonnement** ont été signés avec le Club de Paris de 1984 à 1991;

**3 Accords avec annulation de 1994 à 2002.**

## II- TRAITEMENTS DE LA DETTE PUBLIQUE

### 1- AU NIVEAU DE LA DETTE EXTÉRIEURE

#### A- Avant l'Initiative PPTE

#### **2- CLUB DE LONDRES**

De 1984 à 1998, la Côte d'Ivoire a conclu avec le Club de Londres 03 accords de restructuration de sa dette privée.

## II- TRAITEMENTS DE LA DETTE PUBLIQUE

### 1- AU NIVEAU DE LA DETTE EXTÉRIEURE

#### B- Traitements sous IPPTE

### **L'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE) :**

- Ø Dispositif global de réduction du fardeau de la dette extérieure des pays à faible revenu très endettés ;
- Ø Mise en place par le G8 vers la fin de l'année 1996 ;
- Ø Initiative élargie en septembre 1999 pour prendre en compte plus de pays (IPPTE II).

## II- TRAITEMENTS DE LA DETTE PUBLIQUE

### 1- AU NIVEAU DE LA DETTE EXTÉRIEURE

#### B- Traitements sous IPPTE

**L'objectif recherché à travers l'IPPTE est :**

d'améliorer le niveau de vie des populations ;

de réduire la pauvreté et favoriser la croissance et le développement conformément aux OMD ;

d'assurer la viabilité de la dette des PPTE.

## II- TRAITEMENTS DE LA DETTE PUBLIQUE

### 1- AU NIVEAU DE LA DETTE EXTÉRIEURE

#### B- Traitements sous IPPTE

Les modalités de la mise en œuvre de l'IPPTE se déclinent ainsi:

- ✓ Deux étapes subdivisées elles-mêmes en deux phases à franchir:

**La première étape : l'éligibilité et la viabilité**

Phase de recherche de l'éligibilité

Phase du test de viabilité de la dette

**La deuxième étape : « le point de décision » et « le point d'achèvement »**

Phase du point de décision

Phase du point d'achèvement

- ✓ Contribution de tous les créanciers à l'effort d'allègement de la dette.

## II- TRAITEMENTS DE LA DETTE PUBLIQUE

### 1- AU NIVEAU DE LA DETTE EXTÉRIEURE

#### B- Traitements sous IPPTE

Les Conditions d'éligibilité à l'IPPTE :

être déclaré PPTE :

PIB par tête < 786 dollars US (RCI: 684,7 USD)

VAN dette/Exportation < 150% (RCI: 160%)

**VAN Dette/Recettes Budgétaires <250% (RCI: 327%)**

Recettes budgétaires hors dons/PIB <15% (RCI: 19%)

n'être éligible qu'à l'assistance concessionnelle «IDA-only »

avoir parfaitement mis en œuvre des réformes dans le cadre d'un programme soutenu par le FMI et la Banque Mondiale.

## II- TRAITEMENTS DE LA DETTE PUBLIQUE

### 1- AU NIVEAU DE LA DETTE EXTÉRIEURE

#### B- Traitements sous IPPTE

La Côte d'Ivoire, sous IPPTE, a obtenu les traitements suivants:

- ⌋ **Les traitements intérimaires** des appuis budgétaires et plusieurs allègements des créances multilatérales et bilatérales.
  
- ⌋ **Les traitements au point d'achèvement**
  - les annulations immédiates
  - l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM)
  - le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)

## II- TRAITEMENTS DE LA DETTE PUBLIQUE

### 1- AU NIVEAU DE LA DETTE EXTÉRIEURE

#### B- Traitements sous IPPTE

##### ▼ Annulations intérimaires sous IPPTE

(Mds FCFA)	2008	2009	2010	2011	2012	Total
<b>FMI</b>		4,8	4,8		4,7	<b>14,3</b>
<b>Banque Mondiale</b>	112,0	13,4	4,3			<b>129,6</b>
<b>Groupe BAD</b>		172,9	-			<b>172,9</b>
<b>BEI</b>		15,4	-			<b>15,4</b>
<b>Fonds OPEP</b>		-	4,3			<b>4,3</b>
<b>Club de Paris</b>		415,3	58,1	67,8	40,5	<b>581,6</b>
<b>Club de Londres</b>		-	274,6	-	-	<b>274,6</b>
<b>Total</b>	<b>112,0</b>	<b>606,3</b>	<b>341,7</b>	<b>67,8</b>	<b>45,2</b>	<b>1 173,0</b>

## II- TRAITEMENTS DE LA DETTE PUBLIQUE

### 1- AU NIVEAU DE LA DETTE EXTÉRIEURE

#### B- Traitements sous IPPTE

##### **v Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale**

- ∅ adoptée en juillet 2005 par le G8 pour accentuer les efforts d'annulation consentis par la communauté internationale en faveur des PPTE au point d'achèvement
- ∅ consent une annulation de 100% de la dette due à:
  - IDA** : Encours des prêts **avant le 31/12/2003**
  - FAD** : Encours des prêts **avant le 31/12/2004**
  - FMI** : Encours des prêts **avant le 31/12/2005**

## II- TRAITEMENTS DE LA DETTE PUBLIQUE

### 1- AU NIVEAU DE LA DETTE EXTÉRIEURE

#### B- Traitements sous IPPTE

##### Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)

Ømécanisme complémentaire d'allègement de la dette par la France pour un pays donné sous forme de subventions après le remboursement de sa dette.

Øfinance des dépenses de concentration prioritaires en référence au Plan National de Développement (PND).

ØLes 06 secteurs de concentration sont :

**Éducation, Formation et Emploi ;**

**Infrastructures de transport;**

**Agriculture, Développement rural et Biodiversité;**

**Développement urbain, Eau et Assainissement;**

**Santé;**

**Justice/Etat de droit.**

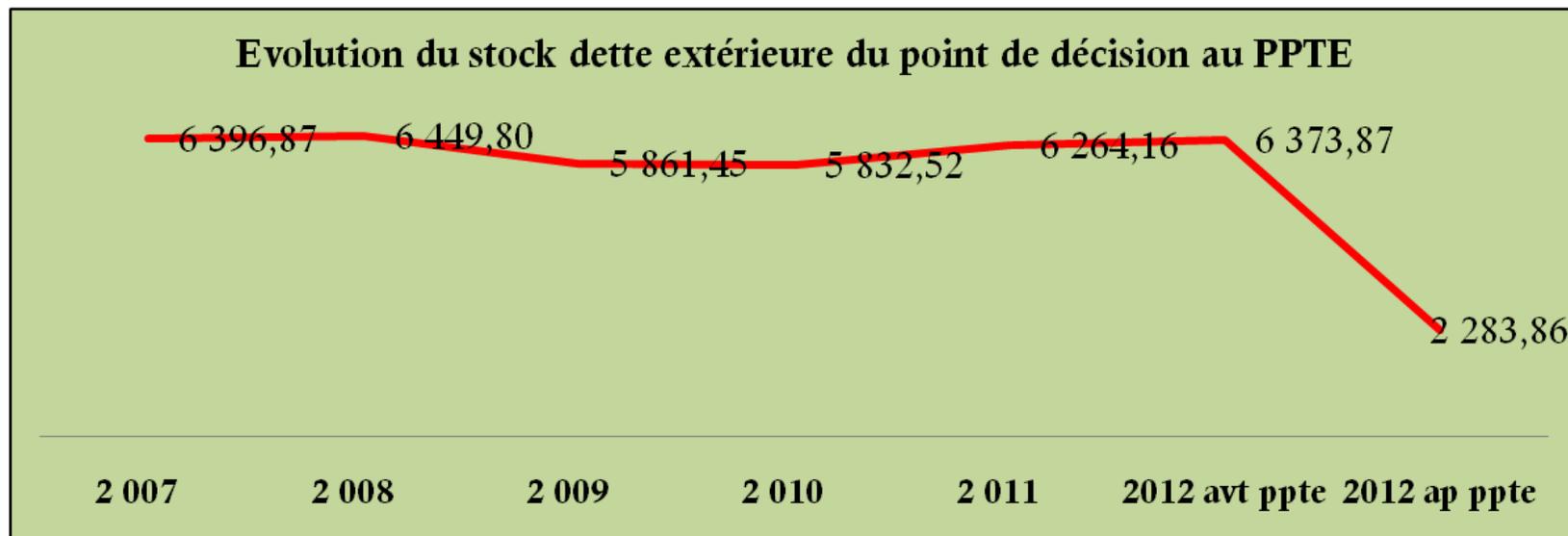
## II- TRAITEMENTS DE LA DETTE PUBLIQUE

### 1- AU NIVEAU DE LA DETTE EXTÉRIEURE

#### C- Résultat chiffré obtenu au point d'achèvement de l'IPPTE

✓ Allègement substantiel de la dette de la Côte d'Ivoire

**4 090,0 milliards** de F CFA annulés sur un stock de **6 373,9 milliards** de FCFA soit un taux d'annulation de **64,2%**. Il ressort un stock restant de **2 283,9 milliards** de F CFA.



## II- TRAITEMENTS DE LA DETTE PUBLIQUE

### 1- AU NIVEAU DE LA DETTE EXTÉRIEURE

#### C- Résultat chiffré obtenu au point d'achèvement de l'IPPTE

#### v Allègement par option au point d'achèvement

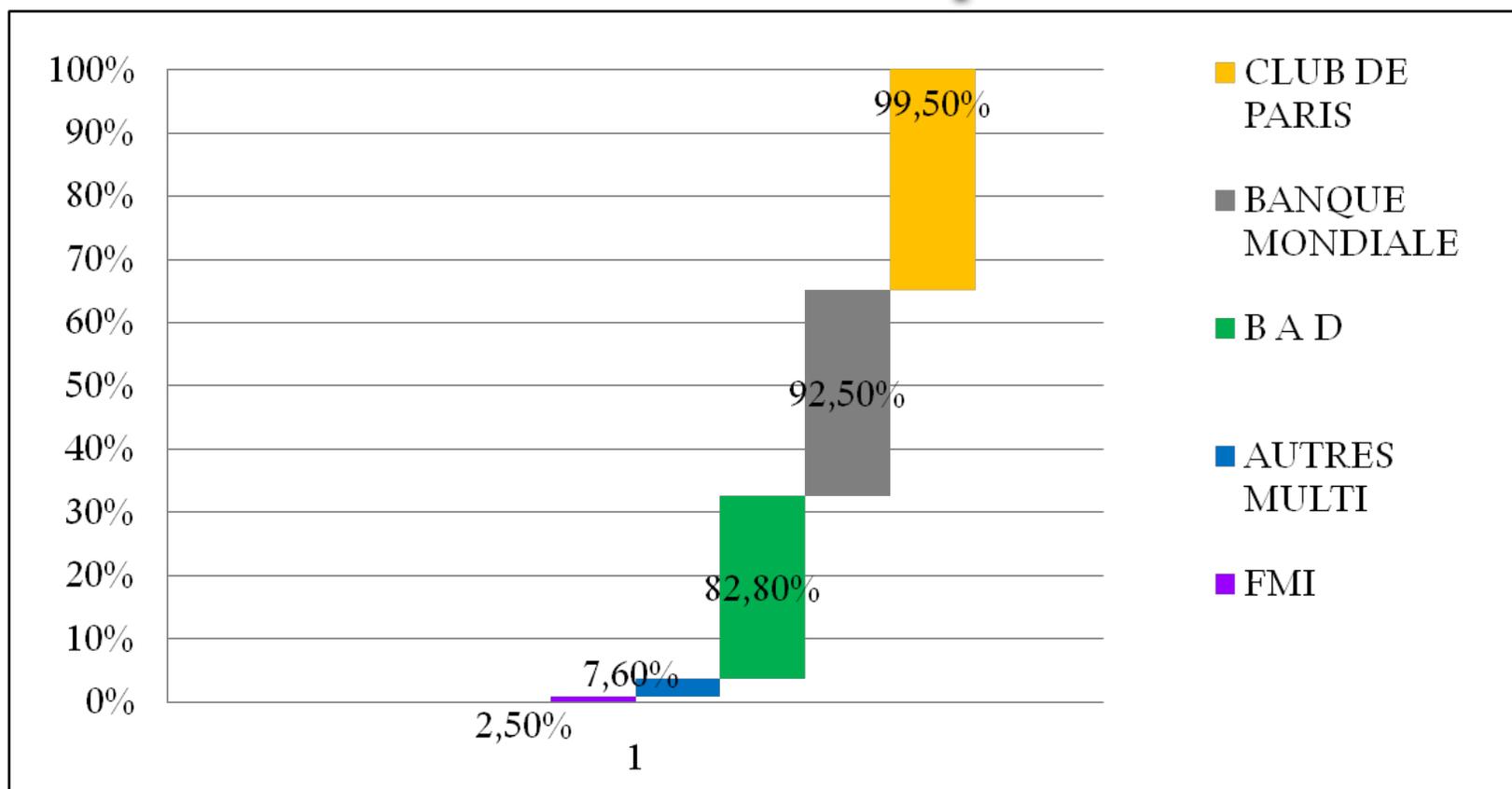
OPTION	Annulations obtenues (milliards de FCFA)	En %
PPTE	1 679,69	41%
IADM	924,1	23%
C2D	1 486,23	36%
<b>Total</b>	<b>4 090,02</b>	<b>100%</b>

## II- TRAITEMENTS DE LA DETTE PUBLIQUE

### 1- AU NIVEAU DE LA DETTE EXTÉRIÈRE

#### C- Résultat chiffré obtenu au point d'achèvement de l'IPPTE

v Effort d'annulation par bailleur :



## II- TRAITEMENTS DE LA DETTE PUBLIQUE

### 1- AU NIVEAU DE LA DETTE EXTÉRIEURE

#### C- Résultat chiffré obtenu au point d'achèvement de l'IPPTE

#### **Forte réduction du service de la dette extérieure:**

le service passe en moyenne de **500 milliards de FCFA** à environ **230 milliards de FCFA**, soit une réduction annuelle de **53%**.

## II- TRAITEMENTS DE LA DETTE PUBLIQUE

### 1- AU NIVEAU DE LA DETTE EXTÉRIEURE

#### C- Résultat chiffré obtenu au point d'achèvement de l'IPPTE

##### **V Les ratios d'endettement sont améliorés**

Le rapport stock dette extérieure sur PIB passe de **51%** à **18%** après allègement, pour une norme de **40%**;

le rapport stock de la dette extérieure sur exportations est passé de **160%** à **37%** pour une norme de viabilité de **150%**

le rapport stock de la dette extérieure sur recettes budgétaires est passé de **327%** à **97%**, pour une norme de **250%**

le rapport dette publique totale sur PIB ressort à **36%** pour une norme communautaire de **70%**.

## II- TRAITEMENTS DE LA DETTE PUBLIQUE

### 2- AU NIVEAU DE LA DETTE INTÉRIEURE

## II- TRAITEMENTS DE LA DETTE PUBLIQUE

### 2- AU NIVEAU DE LA DETTE INTÉRIEURE

La Côte d'Ivoire, depuis les années 1990, a entrepris une politique de restructuration progressive de la dette intérieure due au:

**Secteur bancaire** (BCEAO, Banques commerciales)

**Secteur non bancaire** (Entreprises publiques  
Entreprises privées, particuliers)

## II- TRAITEMENTS DE LA DETTE PUBLIQUE

### 2- AU NIVEAU DE LA DETTE INTÉRIEURE

#### A- Traitement au titre du secteur bancaire

##### **v Restructuration de la dette bancaire**

La dette due à la BCEAO et aux banques commerciales a été restructurée notamment dans le cadre du PASFI en 1991 et 1993.

## II- TRAITEMENTS DE LA DETTE PUBLIQUE

### 2- AU NIVEAU DE LA DETTE INTÉRIEURE

#### B- Traitement au titre du secteur non bancaire

##### **V Restructuration de la dette non bancaire**

- Restructuration de la dette due aux entreprises publiques, privées et personnes physiques

Cette dette a fait l'objet de titrisation et de compensation en 1996 et 1998.

## II- TRAITEMENTS DE LA DETTE PUBLIQUE

### 2- AU NIVEAU DE LA DETTE INTÉRIEURE

#### B- Traitement au titre du secteur non bancaire

##### **V Restructuration de la dette issue des titres publics**

Ø Restructuration des bons du Trésor d'un montant de 607,4 milliards de FCFA en novembre 2011.

Ø Conversion de l'emprunt TPCI 6,25% 2008-2011 d'un montant de 61,2 milliards de FCFA en un nouvel emprunt TPCI 6,5% 2011-2016 pour un montant de 160 milliards de FCFA en 2011.

# Partie III

**NOUVELLES ORIENTATIONS EN  
MATIERE D'ENDETTEMENT PUBLIC  
ET DE GESTION DE LA DETTE**

### **III- NOUVELLES ORIENTATIONS EN MATIÈRE D'ENDETTEMENT PUBLIC ET DE GESTION DE LA DETTE**

#### **1- NOUVEAU CADRE INSTITUTIONNEL**

### III- NOUVELLES ORIENTATIONS EN MATIÈRE D'ENDETTEMENT PUBLIC ET DE GESTION DE LA DETTE

#### 1- NOUVEAU CADRE INSTITUTIONNEL

##### v Le Comité National de la Dette Publique (CNDP)

- ∞ Le CNDP a pour mission de :
- Coordonner et suivre la mise en œuvre de la politique nationale d'endettement;
  - veiller à sa mise en cohérence avec les objectifs de développement et la capacité financière de l'Etat tels que définis dans le PND.

### III- NOUVELLES ORIENTATIONS EN MATIÈRE D'ENDETTEMENT PUBLIC ET DE GESTION DE LA DETTE

#### 1- NOUVEAU CADRE INSTITUTIONNEL

##### v Le Comité National de la Dette Publique (CNDP)

Le CNDP est assisté de **deux (02)** Organes :

Ø la **Commission Technique** chargée de réaliser les études techniques d'impact, en rapport avec les nouveaux emprunts.

Elle est présidée par le Directeur de Cabinet du Ministère en charge de l'Economie et des Finances.

### III- NOUVELLES ORIENTATIONS EN MATIÈRE D'ENDETTEMENT PUBLIC ET DE GESTION DE LA DETTE

#### 1- NOUVEAU CADRE INSTITUTIONNEL

##### v Le Comité National de la Dette Publique (CNDP)

Ø Le **Secrétariat Permanent** chargé de préparer les dossiers à soumettre à la Commission Technique.

C'est l'organe d'exécution du CNDP.

Il est assuré par la Direction de la Dette Publique (DDP).

### III- NOUVELLES ORIENTATIONS EN MATIERE D'ENDETTEMENT PUBLIC ET DE GESTION DE LA DETTE

## 2- NOUVELLES DISPOSITIONS

### III- NOUVELLES ORIENTATIONS EN MATIÈRE D'ENDETTEMENT PUBLIC ET DE GESTION DE LA DETTE

#### 2- NOUVELLES DISPOSITIONS

- ✓ La politique nationale d'endettement
- ✓ La stratégie de gestion à moyen terme (SDMT)
- ✓ La surveillance des ratios d'endettement
- ✓ La diffusion des statistiques de la dette

### III- NOUVELLES ORIENTATIONS EN MATIERE D'ENDETTEMENT PUBLIC ET DE GESTION DE LA DETTE

#### 2- NOUVELLES DISPOSITIONS

##### V La Politique nationale d'endettement

- Ø Repose sur le règlement N°09/2007/CM/UEMOA faisant obligation à chaque Etat membre de définir sa politique nationale d'endettement.
- Ø Fixe les objectifs et orientations globales en matière d'emprunts publics intérieurs et extérieurs et de gestion de la dette.

### III- NOUVELLES ORIENTATIONS EN MATIÈRE D'ENDETTEMENT PUBLIC ET DE GESTION DE LA DETTE

#### 2- NOUVELLES DISPOSITIONS

##### V La Politique nationale d'endettement

Les axes stratégiques se déclinent ainsi:

1. Le renforcement du cadre juridique et institutionnel ;
2. Le renforcement de la coordination de la politique d'endettement et des politiques macroéconomiques ;
3. Le renforcement du contrôle des actes d'endettement;
4. L'amélioration de la transparence par une large diffusion des informations sur l'endettement ;
5. Le renforcement des capacités des acteurs intervenant dans le processus d'endettement.

### III- NOUVELLES ORIENTATIONS EN MATIÈRE D'ENDETTEMENT PUBLIC ET DE GESTION DE LA DETTE

#### 2- NOUVELLES DISPOSITIONS

##### ✓ La stratégie de gestion à moyen terme (SDMT)

- ⌋ Définit le mode opératoire de la mise œuvre de la politique nationale d'endettement;
- ⌋ Permet de s'assurer que :
  - le niveau et le rythme de croissance de la dette sont soutenable ;
  - le service de la dette publique est régulièrement assuré ;
  - les objectifs de maîtrise de coûts et de risques liés à l'endettement sont atteints.

### III- NOUVELLES ORIENTATIONS EN MATIÈRE D'ENDETTEMENT PUBLIC ET DE GESTION DE LA DETTE

#### 2- NOUVELLES DISPOSITIONS

#### v La stratégie de gestion à moyen terme (SDMT)

Les objectifs de la SDMT sont :

- Privilégier l'endettement à moyen et long terme au niveau de la dette intérieure ;
- Privilégier les guichets concessionnels (attractifs) en ce qui concerne l'endettement extérieur ;
- Minimiser l'ensemble des coûts et des risques.

## **III- NOUVELLES ORIENTATIONS EN MATIÈRE D'ENDETTEMENT PUBLIC ET DE GESTION DE LA DETTE**

### **2- NOUVELLES DISPOSITIONS**

#### **V La stratégie de gestion à moyen terme (SDMT)**

Les Hypothèses sont :

<b>STRATEGIES</b>	<b>S4</b>
<b>Dette Extérieure (%)</b>	<b>60</b>
Instrument	
Ø Concessionnelle IDA, FAD	20
Ø Multilatéral euro	20
Ø Bilatéral semi-conc USD FIX	10
Ø Bilatéral semi-conc USD var	10
Ø Bilatéral semi-conc Euro Fix	20
Ø Bilatéral semi-conc CNY var 7	20
<b>Dette Intérieure (%)</b>	<b>40</b>
Instrument	
Ø BON TRESOR 1an	10
Ø OBLIGATION 3 ans	20
Ø OBLIGATION 5 ans	40
Ø OBLIGATION 7 ans	30
<b>Besoins de financement (%)</b>	<b>100</b>

### **III- NOUVELLES ORIENTATIONS EN MATIÈRE D'ENDETTEMENT PUBLIC ET DE GESTION DE LA DETTE**

#### **2- NOUVELLES DISPOSITIONS**

#### **v La stratégie de gestion à moyen terme (SDMT)**

Les résultats obtenus sont :

	<b>S4</b>
<b>risque de taux de change</b>	faible réduction
<b>risque de refinancement</b>	faible réduction
<b>risque de taux d'intérêt</b>	faible réduction

### III- NOUVELLES ORIENTATIONS EN MATIÈRE D'ENDETTEMENT PUBLIC ET DE GESTION DE LA DETTE

#### 2- NOUVELLES DISPOSITIONS

##### v La surveillance de ratios d'endettement

Permet de veiller au respect des seuils d'endettement.

Ces ratios sont de diverses natures:

- les ratios de viabilité (solvabilité, liquidité)
- les ratios communautaires.

### III- NOUVELLES ORIENTATIONS EN MATIÈRE D'ENDETTEMENT PUBLIC ET DE GESTION DE LA DETTE

#### 2- NOUVELLES DISPOSITIONS

##### v La diffusion des statistiques de la dette

- i Une recommandation des institutions de Bretton Woods;
- i Règle de bonne gouvernance et de bonne gestion financière;
- i Indicateur clé dans le cadre de la revue des finances publiques.

# CONCLUSION

## CONCLUSION

1. La Côte d'Ivoire a eu recours à des financements extérieurs massifs pour financer son développement. Cependant, à la suite des différentes crises économiques, le pays a été plongé dans un endettement insupportable.
2. Plusieurs tentatives ont été menées pour résoudre le problème du surendettement sans véritablement apporter de solutions viables.
3. La mise en place de l'Initiative PPTE renforcée en 1999, a accru les espoirs de désendettement de la Côte d'Ivoire.

## CONCLUSION

1. L'atteinte du point d'achèvement le 26 juin 2012 constitue le résultat de nombreux efforts consentis depuis plusieurs années par les autorités ivoiriennes.
2. **4 090 milliards de FCFA** de dette ont été annulés, afin de diminuer le fardeau de la dette ivoirienne.
3. Afin de tendre vers un endettement viable et des finances publiques soutenables, le point d'achèvement de l'Initiative PPTE constitue un nouveau départ.

## CONCLUSION

1. Une meilleure politique de gestion de l'endettement public est une condition essentielle pour permettre à la Côte d'Ivoire de:
  - remplir ses missions régaliennes ;
  - respecter ses engagements financiers tant au plan national qu'au plan international;
  - redevenir le pays leader de la sous région et voire même de l'Afrique au Sud du Sahara.



MERCI DE VOTRE  
ATTENTION

République de Côte d'Ivoire



Ministère auprès du Premier Ministre,  
Chargé de l'Économie et des Finances



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

---